



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE D'ABRIES

5. Annexes



PLU arrêté le : 16/10/2023

PLU approuvé le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Av. de La Clapière – 01 Rés.. La Croisée
des chemins
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

SOMMAIRE DES ANNEXES

Pièce 5.1 : Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste et carte des SUP

Pièce 5.1.2 : Informations relatives à la servitude AC1

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude AC2

Pièce 5.1.4 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.1.5 : Informations relatives à la servitude A9

Pièce 5.1.6 : Informations relatives à la servitude PM1

Pièce 5.2 : Bois ou forêts relevant du régime forestier

Pièces 5.3 : Prévention des incendies de forêts, classement des massifs et réglementation du débroussaillage

Pièce 5.4 : Informations sur le radon

Pièce 5.5 : Zones à risque d'exposition au plomb

Pièce 5.6 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Pièce 5.7 : Assainissement

Pièce 5.7.1 : Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) des eaux usées

Pièce 5.7.2 : Projet de révision du zonage d'assainissement

Pièce 5.8 : Règlement assainissement collectif intercommunal

Pièce 5.9 : Règlement assainissement non collectif intercommunal

Pièce 5.10 : Règlement service déchets intercommunal